



# Les enseignants se mobilisent et menacent de faire grève

NEUCHÂTEL • La fonction publique manifesterait mardi contre les mesures salariales du gouvernement ainsi que le 2 décembre lors du vote du budget, avec un préavis de grève du SSP.

CLAUDE GRIMM

Les enseignants sont très remontés contre la décision du Conseil d'Etat de limiter la progression salariale moyenne de la fonction publique à 0,5% en 2015 et de remettre en cause l'ensemble du système salarial. Fortement mobilisés hier lors de leur traditionnelle Journée syndicale, ils sont bien décidés à se battre pour défendre leurs acquis.

Le Syndicat des services publics (SSP) et le Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois (SAEN) ont voté à la quasi-unanimité en faveur d'une grande manifestation le 25 novembre. Les syndicats de police, la Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat ainsi que l'association professionnelle des forestiers se joindront également au mouvement.

## Pertes importantes

Le SSP a également voté un préavis de grève pour le 2 décembre (entre 12h30 et 14h), jour où le Grand Conseil se prononcera sur le budget. La décision d'actionner – ou non – la grève sera prise par le comité en fonction de la mobilisation de mardi prochain.

Du côté du SAEN, l'assemblée a donné carte blanche à son comité pour prendre les mesures qu'il juge nécessaires: débrayage, grève administrative, voire grève. «Par souci des élèves, nous ne sommes pas forcément favorables à la grève. Mais nous nous coordonnons avec les autres associations et prendrons une décision lors de notre comité du 27 novembre», relève Pierre Graber, président du SAEN,

qui, en trente-huit ans d'enseignement, affirme ne jamais avoir vu une Journée syndicale aussi suivie.

Grâce à une mobilisation importante des enseignants il y a une quinzaine d'années, ceux-ci ont réussi à conserver le système des dix hautes-paies, avec des salaires qui démarrent bas mais qui, pour compenser, atteignent leur maximum après douze ans d'activité. La fonction publique, elle, est passée à une progression sur trente-huit échelons. Avec l'objectif d'une progression salariale des enseignants de 0,9% au maximum (0,5% auxquels s'ajoutent le report de 0,4% de ceux qui ont atteint leur maximum), «les pertes pour les jeunes enseignants en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> Harmos pourraient s'élever jusqu'à 750 000 francs sur l'ensemble de la carrière, soit huit à douze ans de travail gratuit pour l'Etat par rapport à la situation actuelle», a dénoncé Yasmina Produit, secrétaire régionale du SSP.

## Pénurie en vue

Mardi, le Conseil d'Etat a fait de nouvelles propositions aux syndicats pour éviter de faire porter le plus grand sacrifice sur les salaires les moins élevés. Il propose ainsi d'octroyer une augmentation de 180 francs pour ceux qui passent de la classe 4 à 5 et de 9 à 10 (contre 426 francs actuellement) et de 90 francs pour tous les autres (183 francs aujourd'hui). Toutes les associations professionnelles ont refusé ces propositions et ont demandé que la loi actuelle soit appliquée tant et aussi longtemps qu'un



Le SSP et le SAEN, qui ont tenu leur assemblée respectivement à La Chaux-de-Fonds et à Fontainemelon, ont voté à la quasi-unanimité en faveur d'une grande manifestation le 25 novembre. CGM

nouveau système de progression salariale, négocié avec elles, n'aura pas été défini.

Pour le président du SAEN, c'est simple: «Le Conseil d'Etat ruine l'avenir des jeunes.» «Les salaires ont souvent été bloqués, mais la progression reprenait l'année suivante. Dorénavant, il n'y aura plus d'échelons. On ajoutera 90 francs ou 180 francs au salaire actuel. Et encore, rien n'est assuré, cela dépendra des moyens de l'Etat», déplore-t-il. «Beaucoup de jeunes enseignants ont décidé de changer de canton l'année prochaine. Cela créera une pénurie, ce d'autant que dans cinq ans, 20% des enseignants seront à la retraite. On devra engager des personnes n'ayant pas les compétences requises. Les élèves en paieront le prix», conclut-il.

## PRESSIONS DE CERTAINES DIRECTIONS D'ÉCOLE

Hier, lors de la Journée syndicale, outre la remise en cause du système salarial par le gouvernement, un autre sujet de mécontentement est ressorti. Plusieurs directions d'école auraient fait pression sur les enseignants en annonçant notamment que les non-syndiqués ne pouvaient pas participer à la journée. Certaines directions auraient même demandé aux enseignants d'organiser eux-mêmes leur remplacement, une permanence, voire de payer leur remplaçant. «Des cas provenant surtout de nouvelles directions nous ont été rapportés dans tout le canton, et même dans le fief du SSP qu'est La Chaux-de-

Fonds», déplore Laure Galley, membre du comité régional du SSP. Plusieurs enseignants auraient ainsi renoncé à s'inscrire.

Le SSP a réagi et rédigé une circulaire, distribuée dans les écoles, pour expliquer que la Journée syndicale est ouverte à tous, y compris aux non-syndiqués. Le règlement est d'ailleurs très clair: «Les membres du personnel enseignant bénéficieront d'un congé pour participer à l'assemblée annuelle de leur association professionnelle.» Le SSP a d'ailleurs dénoncé un non-sens puisque les syndicats ne transmettent jamais la liste de leurs membres. CGM

## Le TF permet aux locataires de HLM de contester leur loyer

Il sera désormais aussi possible de contester les loyers subventionnés. C'est ce qu'a décidé le Tribunal fédéral dans un arrêt daté du 25 septembre, comme le relevait *La Tribune de Genève* dans son édition d'hier.

En vertu de la pratique actuelle, il n'est pas possible de contester son loyer si on est locataire dans un logement subventionné. C'est ce qui est prévu dans le Code des obligations. La logique veut en effet que, pour ce type d'appartements, un contrôle des loyers par l'Etat est inutile puisque l'administration octroie des subventions, la garantie que le loyer n'est pas spéculatif est implicite.

Le TF vient contredire cette doctrine à la suite d'un recours d'un locataire vaudois. Même pour ce type de logis, un loyer peut être considéré comme abusif s'il dépasse de 2% le taux hypothécaire de référence.

Pour l'heure, cet arrêt ne s'applique pas automatiquement. Il doit encore être décorréqué quant à sa portée et intégré dans les pratiques cantonales. L'obstacle principal étant que si le rendement autorisé pour un propriétaire est trop bas, cela pourrait décourager les investisseurs. PBH

## EN BREF

### FÊTE BURKINABÉ DE SOUTIEN AUX BLESSÉS

JURA La lutte des Burkinabés pour la démocratie sera fêtée vendredi 21 novembre à Porrentruy. Dès 19 h 30, une soirée musicale et culinaire au collège Saint-Charles permettra de récolter des fonds en faveur des manifestants blessés lors du renversement de Blaise Compaoré. BPZ

## Sans toit, ils vivent dans les bois

GENÈVE • A la rue depuis trois ans, Bob et Jane vivent sous tente en rase campagne. Ils craignent l'arrivée de l'hiver. Témoignage.

FLORIAN ERARD

Couverture de survie, duvet et deux chiens. Bob et Jane, tous deux âgés de 46 ans, n'ont rien d'autre pour trouver un peu de chaleur dans leur tente installée sous les arbres du bois de Challoux, dans la campagne genevoise. Une bâche abrite la tente, un petit coin cuisine rudimentaire, quelques chaises récupérées et, plus loin, une sorte de cabane qui leur sert de toilettes.

«Nous avons tout ici: salle de bains, salon, cuisine et chambre à coucher», ironise Bob. Avant d'expliquer que la situation n'est plus tenable. «Ma femme et moi avons de l'arthrose, le froid et l'humidité nous font souffrir. L'hiver approche et nous avons peur. Oui, nous buvons pour nous endormir, nous devons nous 'mettre à l'envers', histoire d'éloigner l'anxiété du quotidien.»

Cela fait trois ans que Bob et Jane se déplacent, à la recherche d'un logement fixe,

aussi dans l'espoir de revoir leur fille de 12 ans placée en foyer. Ils avaient un appartement à Perly, mais ils en ont été exclus. Par la suite, ils se sont déplacés avec leur caravane, de campings en parkings. Indésirables à peu près partout et désormais sans caravane, ils se sont rabattus sur la solution de la forêt (lire notre édition du 25 octobre 2013). «Nous nous sommes inscrits partout pour demander un logement. Rien n'a fonctionné et ce n'est pas un problème d'argent (ils touchent l'assurance-invalidité et disent disposer de 2440 francs par mois pour les deux, ndr). C'est du délit de faciès. Il n'y a aucune volonté politique de s'occuper de gens comme nous.»

Noël Constant, responsable de l'association Carrefour-rue, connaît bien le couple: «Ces personnes ne vivent pas comme tout le monde et ne veulent pas abandonner leurs chiens, ce qui réduit les possi-

bilités de logement. Il leur faudrait une roulotte et se déplacer périodiquement. À Genève, nous n'avons pas d'autres solutions pour eux», regrette-t-il. Bob et Jane s'attendent d'ailleurs à être délogés par la police, qui leur a déjà rendu visite deux fois dans le bois ces dernières semaines.

Le récit de ces deux personnes vivant dans une extrême précarité pose la question de l'aide apportée aux «ultramarginaux» par les services sociaux. Bob affirme témoigner au nom de tous les sans domicile fixe. «Notre société les exclut», constate M. Constant. Selon lui, à Genève, une vingtaine de personnes rencontreraient une situation similaire à celle du couple et plusieurs centaines seraient sans domicile fixe.

Quant à Bob et Jane, ils espèrent encore passer l'hiver sous un toit. I



JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

PUBLICITÉ



2014 année de l'enfance  
Grand concert public  
Chantons les droits des enfants

Dimanche 23 novembre à 15h  
au Bâtiment des Forces Motrices (BFM)

Les petits Genevois chantent les droits des enfants avec Dominique Dimey et ses musiciens.  
Renseignements: 0800 418 418



Genève, ville sociale et solidaire

www.ville-geneve.ch

